

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DE THORIGNE FOUILLARD DU 28 mars 2014 (convocation du 24 mars 2014)

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs BEATRIX-LE GALLOU Martine, BELKACEM Benamar, BERNARD Jean-Jacques, COUDRAY Jean-Luc, DA CUNHA Manuel, de LA HOUPLIERE Astrid, DESSIEUX Guy, FOUBERT Valérie, GUILLET Jean-Marc, GUIZOUARN Laurence, JOLY Nicolas, JUBAULT-CHAUSSE Pascale, KOSKAS-MARMION Françoise, LE BON de LAPOINTE Guillaume, LE GUILLOU Annie, LEBAILLY Jocelyne, LEFEUVRE Jean-Yves, MASSICOT Catherine, METAYER Jean-Pierre, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, MORIN Francis, NOULLEZ Sébastien, POINT Jean Charles, POISSON Laurence, THOMAS Sylviane, THURA Philippe, TOULLEC Marie-Thérèse, VALLEE Priscilla

**ABSENTE EXCUSEE** : Madame GOSSET Diane ayant donné pouvoir à Madame de LA HOUPLIERE

La séance a été ouverte à 18 H 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques BERNARD, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 23 mars 2014

Nombre d'électeurs inscrits : 5 951

Nombre de votants : 3 861

Nombre de bulletins nuls : 311

Nombre de suffrages exprimés : 3 550

Liste « Le nouveau souffle Thoréfoléen » : 1 495 voix – 6 sièges

Liste « Ensemble créatifs et solidaires » : 2 055 voix – 23 sièges

Puis a déclaré installés en qualité de conseiller municipal :

Mesdames et Messieurs BERNARD Jean-Jacques, JUBAULT-CHAUSSE Pascale, COUDRAY Jean-Luc, VALLEE Priscilla, MORIN Francis, KOSKAS-MARMION Françoise, LEFEUVRE Jean-Yves, BEATRIX-LE GALLOU Martine, DA CUNHA Manuel, LEBAILLY Jocelyne, GUILLET Jean-Marc, THOMAS Sylviane, METAYER Jean-Pierre, FOUBERT Valérie, DESSIEUX Guy, TOULLEC Marie-Thérèse, NOULLEZ Sébastien, LE GUILLOU Annie, JOLY Nicolas, MASSICOT Catherine, THURA Philippe, GUIZOUARN Laurence, POINT Jean-Charles, BELKACEM Benamar, POISSON Laurence, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, de LA HOUPLIERE Astrid, LE BON de LAPOINTE Guillaume, GOSSET Diane

## 2014-29 - ELECTION DU MAIRE

M. BELKACEM, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a été procédé à la désignation de M. Philippe THURA, comme secrétaire de séance, et de Nicolas JOLY et Guy-Mayeul MORIN de FINFE comme assesseurs.

M. BELKACEM a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du C.G.C.T., le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Messieurs J.J.BERNARD et B. BELKACEM ont déclaré leur candidature

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne une enveloppe contenant son bulletin de vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :	29
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
d) Nombre de suffrages exprimés (votants – nuls) :	29
e) Majorité absolue (moitié des suffrages + 1) :	15

M. BERNARD Jean-Jacques a obtenu 23 voix.

M. BELKACEM Benamar a obtenu 6 voix.

**M. BERNARD Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

### DISCOURS DE Monsieur le Maire :

*« Mesdames Messieurs, chers amis, chers collègues je souhaite entamer mon propos à l'issue de ce témoignage de confiance que vous venez de m'adresser à travers cette troisième élection consécutive à la fonction de maire, en adressant mes très sincères remerciements aux 3861 électeurs thoréfoléens qui dimanche, dans un contexte national particulier, ont fait acte de citoyenneté ; citoyenneté en accomplissant ce que l'on a coutume d'appeler leur devoir électoral. Le taux de participation dans notre commune est supérieur à la moyenne nationale et surtout très supérieur à la moyenne régionale, et ce taux de participation atteste de l'attachement des thoréfoléens à la démocratie locale ainsi qu'à l'avenir de leur commune.*

*Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué tout d'abord à la réussite de cette journée électorale. Je pense au personnel administratif et technique, et je vous charge Madame FONTAINE de transmettre à l'ensemble du personnel ces remerciements et cette reconnaissance. Je pense aux élus, aux candidats, aux assesseurs bénévoles qui répondent nombreux à chacune de nos sollicitations à l'occasion de chaque scrutin et cette réponse nous permet d'assurer le déroulement de ces scrutins dans des conditions optimales.*

*Dimanche, près de 58 % : 57.89% des votants ont donc renouvelé leur confiance à la majorité municipale sortante, expression de la reconnaissance du travail accompli au cours de ces 6 années dans le prolongement des mandats précédents. Disposer d'un bilan pour une équipe sortante, c'est un avantage significatif mais encore faut-il, pour que cet avantage soit significatif, que les engagements passés avec la population aient été tenus, que les valeurs portées par une équipe aient été effectivement déclinées au fil des projets concrétisés durant le mandat et que les élus à travers leur actions se soient montrés dignes de la confiance que leur avaient témoigné leurs concitoyens.*

*Evoquant le travail, le bilan accompli depuis 2008, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des élus qui m'ont accompagné tout au long de ces six années et vous remercier vous, toutes et tous, candidats, sympathisants pour votre engagement au sein et au service de notre nouvelle équipe, pour l'énergie que vous avez déployée tout au long de cette campagne, pour le travail que nous avons accompli*

*ensemble tout au long de la préparation de cette élection municipale depuis près d'un an, travail qui a porté ses fruits ou plutôt devrais-je dire en ce début de printemps, travail qui a porté des bourgeons qu'il nous appartient désormais de faire éclore en déclinant les engagements de notre projet de mandat.*

*Cette élection, c'est aussi la marque de confiance accordée par les thoréfoléens à une équipe renouvelée qui voit l'arrivée de candidats porteurs de nouvelles expériences, de nouvelles compétences, de nouvelles expertises, complémentaires des anciens, une équipe qui aura à cœur d'associer chaque thoréfoléenne et chaque thoréfoléen qui le souhaitera aux projets qui seront mis en œuvre au cours de ce mandat. Des élus qui apporteront la preuve de la sincérité de leur engagement au service de l'intérêt général, de leur disponibilité, de leur intégrité, de leur capacité d'anticipation, de leur souci constant de proximité, de leur unité, de leur cohésion dont je serai le garant, cohésion indispensable à la cohérence d'une action municipale.*

*Notre travail sera, j'en suis sûr, d'autant plus réussi et apprécié qu'il sera partagé par le plus grand nombre. Il nous appartient maintenant tous ensemble de nous montrer créatifs et solidaires au service de l'ensemble de nos concitoyens. La tâche qui nous attend est passionnante. Elle est aussi exigeante et je vous propose désormais de poursuivre l'installation de ce conseil municipal dans le cadre de l'élection des adjoints. Merci à chacune et chacun »*

#### **2014-30 - CREATION DES POSTES D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints. Il est proposé la création de 8 postes d'adjoints.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil Municipal décide la création de 8 postes d'adjoints au Maire.**

#### **2014-31 - ELECTION DES ADJOINTS**

M. le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

Liste « Bénamar BELKACEM » : BELKACEM Bénamar, POISSON Laurence, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, de LA HOUPLIERE Astrid, LE BON de LAPOINTE Guillaume, GOSSET Diane

Liste « Pascale JUBAULT CHAUSSE » : JUBAULT-CHAUSSE Pascale, COUDRAY Jean-Luc, VALLEE Priscilla, MORIN Francis, KOSKAS-MARMION Françoise, LEFEUVRE Jean-Yves, BEATRIX-LE GALLOU Martine, DA CUNHA Manuel

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a ensuite déposé dans l'urne une enveloppe contenant son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées) :	29
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	6
d) Nombre de suffrages exprimés (votants – nuls) :	23
e) Majorité absolue (moitié des suffrages + 1) :	12

Ont obtenu :

Liste « Bénamar BELKACEM » : 0 voix

Liste « Pascale JUBAULT-CHAUSSE » : 23 voix

La liste «Pascale JUBAULT-CHAUSSE » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints dans l'ordre du tableau et immédiatement installés : JUBAULT-CHAUSSE Pascale, COUDRAY Jean-Luc, VALLEE Priscilla, MORIN Francis, KOSKAS-MARMION Françoise, LEFEUVRE Jean-Yves, BEATRIX-LE GALLOU Martine, DA CUNHA Manuel.

#### **DISCOURS DE M.BELKACEM :**

***Discours du Nouveau souffle Thoréfoléen du vendredi 28 mars 2014***

***« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs...***

***En tant que tête de liste pour LE NOUVEAU SOUFFLE THOREFOLEEN, je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les 1495 électeurs qui nous ont fait confiance dimanche dernier.***

***1495 Thoréfoléens, c'est-à-dire plus de 42% des électeurs, qui ont voté pour le programme du NOUVEAU SOUFFLE et que nous représenterons pendant 6 années.***

***Un programme basé sur l'écoute, le respect des personnes, et sur la préservation du caractère propre de notre commune et de son environnement. Nous avons à cœur également de repenser le développement urbain de façon plus harmonieuse.***

***Nous souhaitons, et souhaitons toujours, dynamiser la vie économique de Thorigné-Fouillard, trop négligée par le passé...***

***Nous espérons vraiment que certains projets pourront être menés à terme.***

***Nous sommes 6 conseillers désormais, certes minoritaires, mais :***

- résolu à être une passerelle entre les Thoréfoléens et ce conseil municipal,***
- décidés à travailler en bonne intelligence dans un climat constructif avec l'équipe majoritaire pour le bien de notre commune et de ses habitants,***
- tout en faisant valoir nos idées et nos valeurs dans le cadre d'un fonctionnement démocratique.***

***Nous espérons être accueillis en tant que tels par l'équipe majoritaire et avoir accès en toute transparence aux informations nécessaires pour coopérer à l'élaboration des projets et à la prise des décisions durant les 6 années prochaines.***

***Enfin, je souhaite féliciter Monsieur BERNARD pour sa réélection.***

***Denis DIDEROT a écrit que « l'homme le plus heureux du monde est celui qui fait le bonheur des autres ». Je souhaite sincèrement à Monsieur BERNARD d'être l'homme le plus heureux de Thorigné-Fouillard ...en faisant le bonheur de ses habitants ! Merci»***

#### **DISCOURS DE Monsieur le Maire**

***« Merci d'abord pour cette expression Monsieur BELKACEM. Permettez-moi en conclusion d'ajouter quelques mots au terme de ce premier conseil. Nous venons d'avoir successivement l'élection du Maire et des 8 adjoints que je félicite pour cette élection. L'élection du maire est toujours empreinte d'une réelle solennité, on vient de le voir à l'instant, mais personnellement ce qui domine ce soir c'est l'émotion. L'émotion au moment d'une nouvelle élection tout simplement parce que j'ai rappelé tout à l'heure quel était le contexte, notamment, national dans lequel s'est déroulé ce scrutin. Nous ne sommes pas, vous le savez bien, légion, en tant que maire sortant de la sensibilité que nous défendons, à avoir cette satisfaction d'afficher un score supérieur à celui du mandat précédent ce qui est notre cas. Donc c'est une réelle satisfaction et un réel honneur que je partage avec chacun des membres de l'équipe sortante et chacun des candidats qui ont conduit cette campagne.***

***Moment d'émotion également et sans doute comme je le disais la plus forte émotion depuis ces trois mandats successifs pour deux autres raisons. La première raison c'est que ce soir dans cette salle j'ai une pensée toute particulière pour deux personnes.***

***La première d'entre elles c'est André MENEU***

**Tout simplement parce qu'ici même dans cette salle, il y a quelques semaines en fin d'année dernière, j'avais eu l'occasion, avec de nombreux élus qui l'avait accompagné mais aussi de nombreuses personnes qui souhaitaient ,ce soir là, lui exprimer leur sympathie et leur reconnaissance, de rendre hommage à l'homme d'action qu'il était, à l' élu de terrain qui a vu cette commune de THORIGNE SUR VILAINE devenir THORIGNE FOUILLARD se développer, se transformer au fil des années. Je sais qu'il serait fier ce soir de voir ses idéaux, ses valeurs à nouveau représentés pour six nouvelles années. Il combinait énergie, disponibilité, souci constant de l'écoute des autres et souci aussi, ce qui ont travaillé avec lui le savaient bien, de la bonne gestion des deniers publics, dont on sait bien que c'est une question d'actualité et d'actualité brûlante depuis le mandat qui vient de s'achever et encore probablement pour de nombreuses années.**

**Il nous a quittés, après avoir consacré, tant d'années, près d'un demi-siècle, aux autres, lui qui était arrivé en août 1962, à THORIGNE SUR VILAINE en tant que directeur de l'école publique. Il fut tour à tour éducateur dans le cadre de ses fonctions de directeur d'école, il fut bénévole associatif dans tant d'associations ; combien ne sommes nous pas dans cette salle à avoir des enfants qui ont été aux côtés d'André lorsqu'il était dans les associations, je ne vais pas toutes les citer comme la gym, le badminton et tant d'autres. Il fut aussi élu pendant dix-huit années en tant que maire de 1977 à 1982, puis en tant qu'adjoint dans les équipes au sein desquelles j'ai travaillé à ses côtés. J'étais à ses côtés en tant qu'adjoint et je sais combien sa participation à ces deux équipes successives nous a été précieuse, à nous, qui débutions pour beaucoup dans la fonction d'élus en 1989. Précieuse parce qu'il connaissait mieux que tout autre les habitants, la géographie de la commune, l'histoire de la commune et il nous était indispensable, notamment dans ce premier mandat, à nous qui étions tout jeunes élus.**

**Je sais que nous avons été nombreux successivement à mettre nos pas dans les siens, des pas qui ont laissé une empreinte très profonde, ici dans notre commune. Je sais aussi que son action nous appelait à poursuivre nous même la nôtre au service des valeurs qui lui étaient tellement chères, celle d'humanisme, de laïcité, de tolérance et de justice, toutes ces valeurs qui ont fondé les engagements d'André MENEU.**

**J'ai aussi beaucoup appris de l'homme et je m'engage à nouveau à défendre au quotidien de la vie municipale dans cette fonction à laquelle vous venez de m'élire, de maire, ses valeurs que j'ai partagées avec lui et qui nous ont réunies.**

**J'ai dit que j'avais deux raisons particulières pour avoir une émotion, ce soir, au moment de cette élection. Tout simplement parce que, quelques jours seulement après le départ d'André, j'ai eu le 21 décembre dernier, la douleur de perdre mon Père, et je veux lui dédier ce soir cette élection à lui, le militant. Le militant qui m'a nourri de ses valeurs, de ses idéaux, lui le bénévole associatif qui avait reçu avec tant d'émotion et de fierté des mains de Philippe Tourtelier député de sa circonscription, la médaille de la jeunesse et des sports au terme de plus de trente-cinq ans de bénévolat au sein d'une même association.**

**Je sais que mon militantisme a pris racine à côté de lui dans une famille modeste et que mon engagement est une manière de le remercier, comme de remercier André, eux qui m'ont appris chacun à leur façon la tolérance, la générosité et l'ouverture aux autres.**

**Après la dernière réunion publique le 21 mars dernier, j'ai rappelé qu'elles étaient nos valeurs. J'ai rappelé qu'être candidat à une élection municipale, c'est s'engager : S'engager à servir l'intérêt de sa commune, de ses habitants. C'est s'engager à faire vivre, au quotidien de nos actions municipales, ces valeurs que je rappelais à l'instant de solidarité, de citoyenneté, de tolérance, de justice sociale qui doivent animer chacun des membres de notre équipe et qu'une majorité très forte de thoréfoléens partagent avec nous depuis 25 ans .**

**L'Ecoute, le dialogue, la concertation, la libre expression, voilà les principes démocratiques dont le maire se doit d'être le garant tant au sein du Conseil municipal que dans les relations au quotidien avec les acteurs de la vie municipale, les associations, l'ensemble des citoyens. Faire vivre la démocratie, c'est ce à quoi nous devons, chacune et chacun d'entre nous, nous engager. Contrairement à ce que l'on voudrait parfois faire croire et les faits sont têtus, faire vivre la démocratie, c'est ce qui nous a guidé tout au long de chacune de nos actions, tout au long de chacun des aménagements, des équipements que nous avons conduits, programmés, réalisés au cours de ce mandat et auxquels nous n'avons eu de cesse d'associer les usagers, les riverains , les citoyens dans le cadre des réunions publiques, dans le cadre des comités consultatifs.**

*J'ai été marqué au cours de cette campagne notamment par une phrase dans laquelle on évoquait un mot qui s'oppose à la démocratie, le mot de dictature.*

*Jean Rostand écrivait :*

*« Tant qu'il y aura des dictatures, je n'aurai pas à cœur de critiquer la démocratie. »*

*L'étymologie du mot dictature, c'est celui d'une magistrature exceptionnelle attribuant tous les pouvoirs à un seul homme pour un mandat strictement limité.*

*C'est aussi un régime politique arbitraire, coercitif dans lequel tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul homme : le dictateur ; le pouvoir n'étant ni partagé, ni contrôlé en l'absence d'élections, de constitution, et les libertés individuelles n'y étant pas garanties, il doit donc s'imposer et se maintenir par la force en s'appuyant sur des groupes telle l'armée, la milice, le parti, ou les castes.*

*Cette définition là est aux antipodes de ce que je vis en tant qu'élu dans notre commune depuis 25 ans. Je veux croire que les mots ont dépassé les pensées dans le cadre d'une campagne électorale. Mais je sais aussi comment ces mots ont été vécus, au delà des élus, par celles et ceux qui sont les acteurs de notre vie quotidienne, à nos côtés depuis toutes ces années, les acteurs associatifs notamment qui travaillant à nos côtés ont vécu cette phrase là aussi comme un manque de respect s'agissant de leur engagement. Et je ne parle pas ici, ou je parlerai peu, en présence de celui qui a été notre président de comité de soutien, aux côtés de Sylvie LEFRANC, de la manière dont a pu être vécue cette phrase, par celles et ceux dans une association qui s'engagent à faire vivre la démocratie, à nos côtés depuis toutes ces années, qui s'engagent à faire vivre le devoir de mémoire, eux qui savent ce que revêt le mot dictature, eux qui savent notamment en cette année 2014, commémoration du centenaire du début de la 1<sup>ère</sup> guerre, ce que veut dire le mot démocratie, et ce que veut dire le mot dictature.*

*Il nous faut maintenant ouvrir non pas une nouvelle page, mais un nouveau chapitre parce que 6 années c'est long, s'agissant de la vie municipale. Ce nouveau mandat, je le dis à nouveau, il se profile dans un contexte tout à fait particulier. Nous allons devoir en tant qu'élus être à la hauteur de tous ces défis qui nous attendent, des défis qui sont porteurs d'enjeux déterminants. Je veux faire bien évidemment référence au contexte économique, financier. Nous avons pris cet engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale pendant ce mandat. Nous savons que dès cette année 2014 et pour les années qui suivent, 2015, 2016, la raréfaction des ressources sur lesquelles nous n'avons pas la main, à savoir notamment les dotations de l'Etat, va se poursuivre et dans des proportions sans doute encore très différentes et beaucoup plus contraignantes que celles que nous venons de connaître. Cela veut dire que nous devons faire preuve d'inventivité, de créativité, d'adaptation à ce nouveau contexte, être capable s'agissant du programme de mandat, s'agissant des projets d'investissement, d'adapter le rythme de ces investissements en fonction de la réalité de nos ressources. Nous pourrions nous appuyer fort heureusement sur une situation financière que nous n'avons eu de cesse tout au long du mandat qui vient de s'achever, de rendre saine, après un effort très important depuis plusieurs années, s'agissant de la réalisation d'infrastructures à la hauteur des attentes de la population et de l'accueil de nouvelles populations. Cette situation fiscale n'a rien de critique bien au contraire et dès le prochain conseil municipal qui se tiendra, le jeudi 17 avril à 20H30, nous aurons, parce que c'était l'engagement de la municipalité précédente, à voter les taux d'imposition. Nous proposerons bien évidemment le maintien de ces taux et nous illustrerons très concrètement cette situation fiscale de notre commune à travers quelques ratios tirés des documents budgétaires qui sont des documents réglementaires, pour montrer où est la réalité financière de notre commune s'agissant des indicateurs.*

*Le contexte est différent, aussi, s'agissant de l'environnement institutionnel puisque pour la première fois, les électeurs ont choisi au suffrage direct leurs représentants : Pascale JUBAULT-CHAUSSE et moi-même, au conseil communautaire de Rennes Métropole.*

**Je rappelle que cette évolution, s'agissant de l'intercommunalité, est déterminante pour le maintien de la qualité de nos services publics locaux. Quelle que soit l'échelle, qu'il s'agisse d'une métropole comme celle à laquelle nous appartenons et qui regroupe 43 communes ou qu'il s'agisse de communautés de communes qui ne rassemblent que quelques milliers d'habitants et que quelques communes, la politique en matière d'intercommunalité quelle que soit l'échelle, n'est en aucun cas conduite par une administration. Elle est le reflet de la volonté des élus qui se sont vus confiés au suffrage direct des responsabilités dans des domaines de compétence qui sont pour beaucoup des domaines de compétence qui touchent à la vie quotidienne de chacun des habitants. On cite bien sûr souvent les transports en commun s'agissant de notre métropole, mais on pourrait aussi citer les déchets, le logement et on sait combien les habitants sont attachés à la qualité de ces services. L'évolution des compétences de RENNES Métropole va nous permettre d'assumer de manière plus efficiente un certain nombre de compétences : je pense aux compétences dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, pour ne citer que celles-ci, de la voirie. L'objectif est de faire mieux ensemble, de faire mieux à moins cher, c'est l'objectif de la mutualisation. Et nous pouvons nous appuyer sur l'exemplarité de la politique en matière de déchets : tout le monde a dû s'apercevoir sur sa taxe d'enlèvement d'ordures ménagères du fruit recueilli de l'investissement de chacun dans le domaine du tri, par exemple, qui nous place parmi les premières agglomérations de France en terme de faiblesse de tonnage. Concrètement, nous avons eu des réductions de 35 % (20 puis 15 %), deux années successives sur notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Et puis surtout, au delà des résultats financiers, des résultats en terme qualitatif évidemment.**

**Rennes Métropole a toujours été fidèle et regardé avec envie s'agissant de sa tradition d'anticipation. C'est la marque d'un grand président qui était Edmond HERVE et je veux associer aussi les initiatives qui ont été celles d'un homme politique qui a aussi marqué de son empreinte l'intercommunalité, qui était d'une sensibilité politique différente : je parle d'Henri FREVILLE. Ces deux hommes là successivement, et Daniel DELAVEAU a pris le relais, ont été pour beaucoup dans l'évolution de la culture intercommunale de RENNES Métropole qui nous a permis de franchir des étapes déterminantes et je suis sûre nous amènera à franchir à nouveau une étape déterminante lorsque s'installera officiellement la métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Nous avons des défis à relever dans de nombreux domaines. Le premier évidemment c'est celui de l'emploi, c'est celui de l'économie et nous sommes concernés au premier chef parce que nous avons eu cette volonté de monter dans le train de l'innovation, s'agissant de la création de la société publique locale aménagement de Viasilva. C'est déterminant pour l'avenir de notre agglomération et c'est bien évidemment déterminant pour l'avenir des communes qui sont concernées au premier chef comme CESSON SEVIGNE, la ville de RENNES et notre propre commune.**

**Le projet de Rennes métropole est un projet collectif qui porte l'ambition d'un développement durable, respectueux de notre environnement, d'un développement solidaire ; c'est aussi un projet qui doit s'appuyer sur le principe de subsidiarité. C'est en complémentarité que nous devons développer les projets communaux et le projet métropolitain.**

**Le 21 mars dernier, j'avais conclu mes propos en rappelant les valeurs de Solidarité, d'entraide, de générosité que j'ai déjà citées tout à l'heure. Ce sont ces valeurs là, ces idéaux là qui doivent nous guider dans notre action collective. Cette action doit être empreinte de créativité, d'anticipation. Cette même anticipation à laquelle je faisais référence s'agissant de notre communauté d'agglomération qui deviendra bientôt métropole, de volontarisme. Notre ambition collective et je reprends la conclusion du propos de M.BELKACEM tout à l'heure, est de conforter le bien vivre ensemble. Ce bien vivre ensemble, nous avons eu l'occasion de le vérifier dans le cadre d'une consultation des habitants lançant la campagne électorale, est apprécié : 89 % des personnes qui ont répondu nous ont dit apprécier de vivre et de bien vivre ensemble dans notre commune. Cette ambition, c'est la garantie d'être attentif à la qualité du lien social, un lien social apaisé qui est un bien précieux qu'il nous appartient de conforter et de préserver.**

**Je relisais, il y a quelques jours un message, lu à l'aube de la nouvelle année 2014 qui, je cite :**

**« exhortait à des politiques basées sur le principe de la fraternité assurant à tous l'accès aux services de l'éducation, de la santé, l'accès à tous aux nouvelles technologies, des politiques rejetant un individualisme diffus, un égocentrisme et un consumérisme latents qui affaiblissent les liens sociaux ». Un même message rendait hommage aux femmes et aux hommes impliqués dans la vie municipale ; cette vie municipale étant une chance, je cite, « pour le bien commun mettant en garde contre la tendance à l'individualisme, à la perte du bien commun, au rejet de l'autre quand il est différent ou quand il vient d'ailleurs. »**

**Ce message était un message du pape et de la conférence des évêques de France. Je le fais mien.**

**Je vais terminer en citant également un propos qui est de Sénèque, qui nous dit : « il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». Sachez que nous avons un cap, nous avons un équipage. Nous savons où nous allons et nous aurons besoin de vous pendant toute cette traversée.**

**Merci. »**

---

Le Secrétaire de séance,  
Philippa THURA

Le Maire,  
Jean-Jacques BERNARD